

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 26 novembre 2010  
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,  
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,  
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,  
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,  
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-  
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,  
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,  
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,  
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,  
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,  
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,  
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,  
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,  
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,  
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,  
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40  
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00  
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BLANQUEFORT - ECOPARC - Echange parcellaire avec soulte entre la SCI  
SAINTEX et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Avenant N°1 à la  
convention - Décisions.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération N° 2010/0481 du 9 Juillet 2010, notre Etablissement public s'est prononcé en faveur d'un échange parcellaire avec soulte avec la SCI Saintex, sur l'Ecoparc de Blanquefort, en vue de permettre sur chacune des emprises faisant l'objet de l'échange, d'une part, le projet d'extension de l'entreprise Faye Import, et d'autre part, le développement futur, par la Communauté Urbaine, d'activités économiques entrant dans le champ de la vocation de l'Ecoparc.

Cet échange parcellaire qui va se traduire par deux ventes distinctes, est impacté par la loi de finances rectificative N° 2010-237 du 9 mars 2010 portant réforme de la TVA immobilière.

En effet, la parcelle CB98 acquise par la Communauté Urbaine au prix de 201 600 € H.T est soumise à une T.V.A à taux plein, d'un montant de 39 514 €, soit un montant T.T.C de 241 114 €, alors que les parcelles AS 373 et AS 234 acquises par la SCI SAINTEX, sont soumises à une TVA/Marge d'un montant de 46 731,44 €, soit un montant T.T.C de 101 177,44 €.

Considérant ce qui précède, la soulte T.T.C qui se dégage de ces deux opérations s'élève à 101 117,44 €, dont 46 731,44 € de T.V.A collectée par la CUB à reverser à l'Etat pour le terrain cédé à la SCI Saintex, et 39 514 € qui seront récupérés par notre établissement public auprès de l'Etat dans le cadre de l'acquisition à la SCI Saintex.

Compte tenu de la convention d'échange parcellaire signée en date du 02/08/10, sur la base d'un montant H.T de 93 900 €, il est proposé la signature d'un avenant N° 1 à cette convention précisant le montant TTC de cette transaction.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**VU** la loi de finances rectificative N°2010 – 237 du 9 Mars 2010  
**VU** la délibération N°2010/481 du 9 Juillet 2010

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la réforme de la T.V.A. IMMOBILIERE impacte le montant T.T.C de l'échange avec soulte entre la SCI SAINTEX et la Communauté Urbaine de Bordeaux, un avenant N° 1 à la Convention d'Echange parcellaire du 2 Août 2010 précise le montant T.T.C de cette transaction.

### **DECIDE**

**Article 1 :** La signature d'un avenant N°1 à la convention du 2/08/2010 précisant l'impact de la T.V.A. sur l'échange parcellaire avec soulte entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la SCI Saintex.

**Article 2 :** Ladite transaction faisant l'objet d'une soulte à la charge de la SCI Saintex, d'un montant de 93 600 € H.T, et les deux cessions T.T.C s'élevant respectivement à 342 231,44 € et 241 114,00 €, il en résulte un montant de soulte T.T.C à la charge de la SCI Saintex de 101 117,44 €.

**Article 3 :** Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2010</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2010</b></p>
---

M. JEAN-CHARLES BRON